

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2561

présenté par
M. Fasquelle

ARTICLE 1ER TER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« précédemment »

le mot :

« déjà ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence et de rédaction.